



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme Auvergne-Rhône-Alpes 2019-2022

Présentation et point d'étape
Février 2021



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Avant-propos

Le Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme Auvergne-Rhône-Alpes, signé en juillet 2020, a été élaboré grâce à la contribution de nombreux acteurs de l'ensemble de la région. Il était prévu de revenir sur les territoires pour présenter le plan finalisé mais le contexte sanitaire actuel ne l'a pas permis.

De ce fait, trois temps de présentation ont été organisés par territoire académique, en visioconférence, les 23 et 24 février 2021. Ils étaient ouverts à tous les acteurs concernés : partenaires institutionnels, acteurs des services publics de l'emploi, organismes de formation, associations, etc.

Le déroulé était le même sur chaque territoire et comportait :

- Une présentation et un point d'étape du plan
- Des zooms sur quelques actions spécifiques à chacun des territoires concernés
- Un temps de questions /réponses
- Des informations sur le contexte actuel et des perspectives

Ce document représente la synthèse des trois présentations qui ont eu lieu.

Anne Mességué,
Chargée de mission régionale Prévention et Lutte contre l'illettrisme - SGAR
Correspondante régionale de l'ANLCI

Sommaire

Cliquez sur la partie que vous souhaitez consulter

[Préambule de l'ANLCI](#)

[Présentation du Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme](#)

[Zooms sur des actions de prévention](#)

[Zooms sur des actions de lutte contre l'illettrisme](#)

[Perspectives](#)

[Contacts](#)

Préambule

Par Armelle DELAMPLE, chargée de mission nationale - ANLCI

1

Renforcement des missions de l'ANLCI

Le rapport réalisé par Yves Hinnékint et Christian Janin en 2019 sur la mission de lutte contre l'illettrisme a mené à un renforcement des missions de l'ANLCI. Cela se traduit notamment par :

- L'ouverture de son assemblée générale à des OPCO, l'adhésion de Régions de France, de Certif'Pro et de l'ANDRH.
- Un renforcement territorial avec le recrutement de chargés de mission régionaux sur toutes les régions à partir de janvier 2021, pour bénéficier d'un maillage sur l'ensemble du territoire à partir de janvier 2022.

À consulter pour aller plus loin :

[Le site de l'ANLCI](#)

[Le rapport Hinnékint-Janin](#)

2

Actualisation des chiffres de l'illettrisme

- Intégration d'un module illettrisme dans le cadre de l'enquête européenne AES (*Adult Education Survey*). Le module de mesure de l'illettrisme sera exactement le même que dans l'enquête IVQ, ce qui fait que la comparabilité des données avec l'enquête IVQ des années précédentes sera possible. L'ANLCI espère avoir en plus des éléments en lien avec le parcours de formation initiale et tout au long de la vie des personnes qui auront répondu à l'enquête.
- Chronologie prévue : 2022 : Enquête / 1ers résultats attendus début 2023.

3

Evolution des modes de communication de l'ANLCI

Pour s'informer des actualités de l'ANLCI et de ses partenaires :

- Possibilité de s'abonner aux newsletters, générale ou thématiques : demande à adresser à Virginie Lamontagne (virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr)
- Réseaux sociaux :
 - Page Facebook Agir ensemble contre l'illettrisme <https://www.facebook.com/ANLCI-Agir-ensemble-contre-lillettrisme-1385840864988294>
 - Compte twitter @ANLCI_Lyon
- Site <https://illettrisme-cooperons.fr/> né pour le festival de l'ANLCI organisé pour les 20 ans de l'agence, contenant des webinaires, tables rondes, etc. Avec pour thématiques de nombreux outils : Illettrisme-tous-concernés, vidéos de présentation des outils Evacob, Evagill... Chaque vidéo peut être utilisée librement.

Présentation du Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

Présentation du Plan régional



Par Anne Mességué,

Chargée de mission régionale Prévention et Lutte contre l'illettrisme – SGAR,
Correspondante régionale de l'ANLCI

Pour information, le Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme Auvergne-Rhône-Alpes 2019-2022 est téléchargeable sur les sites suivants :

- [Site du SGAR Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Page régionale du site de l'ANLCI](#)
- [Site des Centres ressources illettrisme de la région](#)

Rappel de quelques chiffres

L'ILLETTRISME EN CHIFFRES

Pour l'ensemble de la population de 18 à 65 ans de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

Source : Insee, enquête Information et vie quotidienne 2011

294 000

personnes âgées de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme.



de la population, soit le même pourcentage qu'au niveau national.



ont plus de 45 ans.



sont des hommes (60,5% au niveau national).



sont des femmes (39,5% au niveau national).

168 000

personnes sont dans l'emploi.



Un pourcentage un peu plus élevé qu'au niveau national (51%).

Illettrisme : situation d'un adulte qui, après avoir été scolarisé en France, n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonome dans les situations simples de la vie courante. (Définition ANLCI)

Sur l'ensemble de la population scolarisée en France :



des demandeurs d'emploi



des personnes dans l'emploi

sont confrontés à l'illettrisme.

Jeunes participants à la Journée Défense Citoyenneté au niveau national - Chiffres 2018² :



rencontrent des difficultés importantes en lecture.



considérés comme en situation d'illettrisme.

Source : Note d'information, juin 2019, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

Illectronisme : situation d'un adulte ne maîtrisant pas les outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante.

(Définition retenue par l'ANLCI et ses partenaires)

13 millions

de personnes en situation
d'illectronisme

Source : Stratégie nationale pour un numérique inclusif, Mission société numérique 2018

17%

de la population âgée
de 15 ans et plus en
situation d'illectronisme

43.9%

parmi les sans
diplôme ou CEP
(certificat d'études
primaires)

15.5%

parmi les parmi
les titulaires de
CAP, BEP, BEPC

17.4%

parmi les
femmes

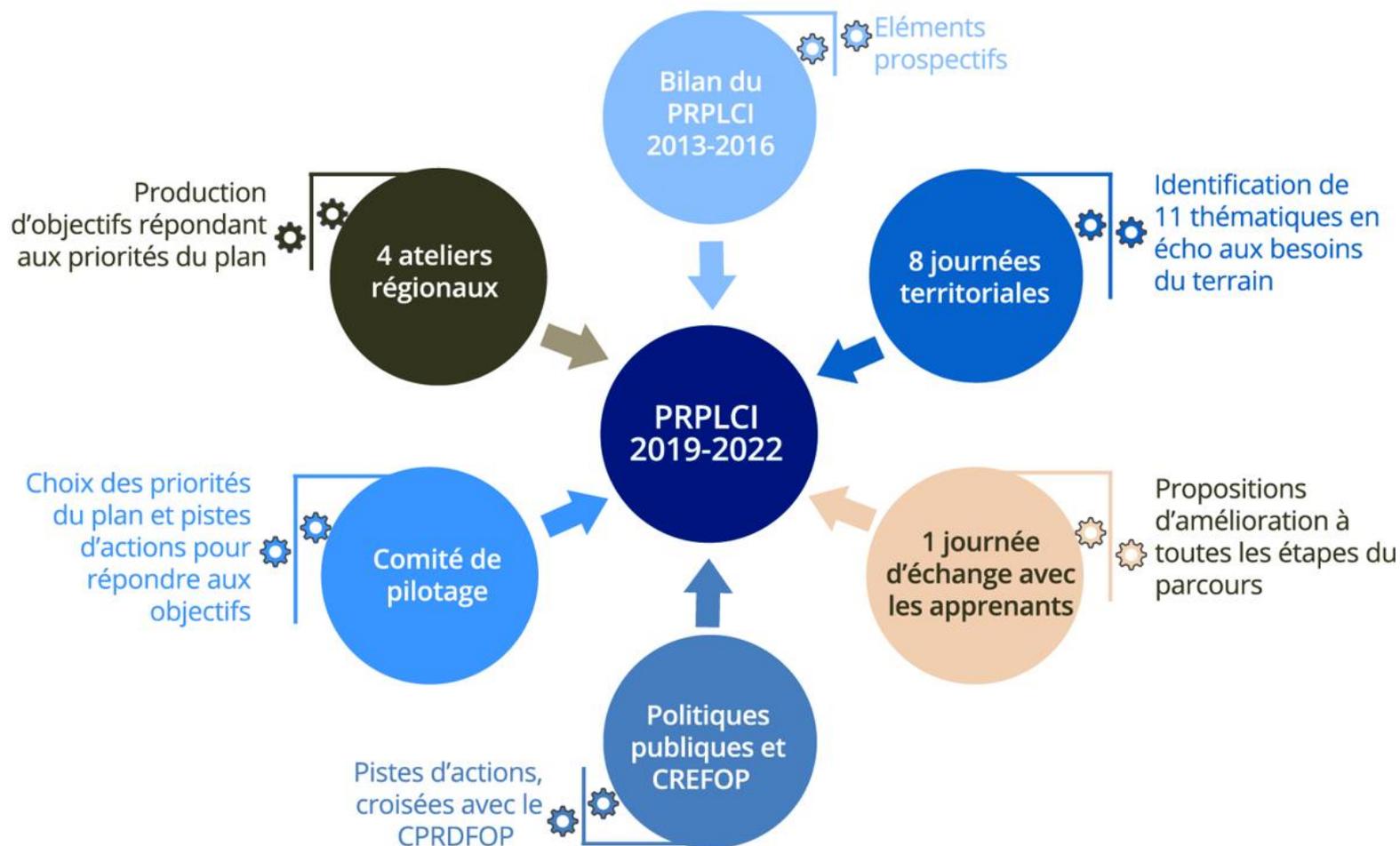
15.5%

parmi les
hommes

Source : INSEE Première/Eurostat, n°1780, octobre 2019)

Rappel de la démarche d'élaboration

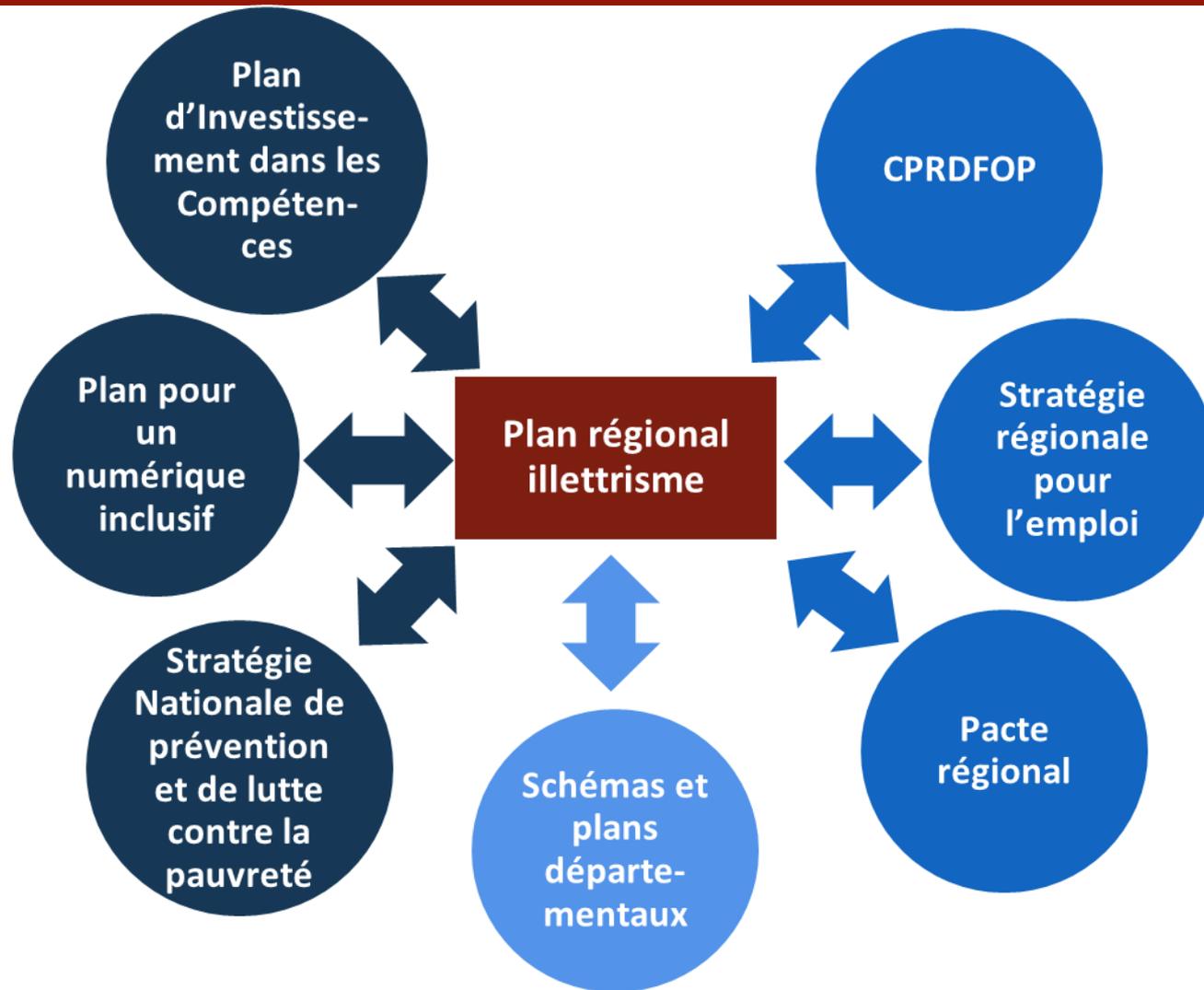
Origine des contributions à l'élaboration du PRPLCI 2019-2022



Les principaux contributeurs

- Autorités académiques et services de l'Etat : DRAAF, Rectorats, DIRECCTE, DRAC, DRJSCS, DIR PJJ, ESN
- Acteurs régionaux impliqués dans l'orientation et la formation : Conseil régional, URML, Pôle Emploi
- Collectivités territoriales : conseils départementaux
- Caisses d'allocations familiales
- Acteurs de l'entreprise : OPCO, branches professionnelles, SIAE, partenaires sociaux, ...
- Acteurs impliqués dans des dispositifs de prévention ou de lutte contre l'illettrisme : associations nationales, fondations, ...
- Apprenants ayant bénéficié de formation au développement des compétences de base

Le Plan Régional de Prévention et de Lutte Contre l'Illettrisme s'articule avec les politiques publiques



La mission régionale illettrisme

Chargée de mission régionale

Correspondante de l'ANLCI en Auvergne-Rhône-Alpes, la chargée de mission régionale est positionnée SGAR depuis 2009

Comité de pilotage

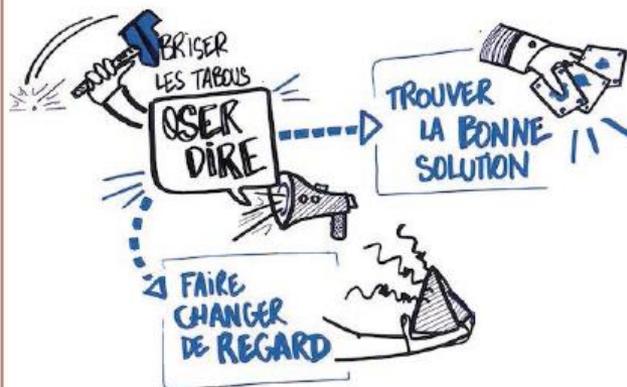
ANLCI, ARS, Conseil Régional, DIRECCTE, Direction interrégionale PJJ, DRAAF, DRAC, DRJSCS, Education nationale, Etablissement du service national, Préfecture de région, Via compétences

Centres ressources illettrisme

Pour la mise en œuvre pratique des actions sur tout le territoire, la mission régionale s'appuie sur les 8 centres ressources illettrisme (CRI) de la région

**Le PRPLCI
se décline
en
4 Priorités,
17 objectifs
et 81
actions :**

**Sensibilisation et professionnalisation
des acteurs au contact des publics**



**Mobilisation et accompagnement
des personnes**



Formation - Dispositifs



Numérique



©Faregnier

Priorité n°1 : Sensibilisation et professionnalisation des acteurs au contact des publics



3 objectifs

Sensibiliser / professionnaliser les acteurs de l'orientation, de l'insertion, de l'emploi, de l'entreprise, des branches professionnelles et promouvoir les dispositifs existants

Sensibiliser / professionnaliser les acteurs qui accompagnent le public jeune

Sensibiliser / professionnaliser les acteurs du milieu scolaire, préscolaire, périscolaire et socio culturel

Priorité n°2 : Mobilisation et accompagnement des personnes



©Faregnier

4 objectifs

Repérer et mobiliser les personnes en situation d'illettrisme

Accompagner à toutes les étapes du parcours de la personne, du repérage à l'insertion, en s'appuyant sur le partenariat local

Développer des actions innovantes pour mobiliser les personnes

Décloisonner les pratiques pour mieux mobiliser et accompagner

Priorité n°3 : Formation - Dispositifs



5 objectifs

Renforcer la lisibilité de l'offre de formation

Contribuer à l'adaptation des formations aux personnes en situation d'illettrisme

Renforcer l'accès à la formation des publics en insertion par l'activité économique, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA

Développer les actions qui favorisent la scolarité des enfants en incluant leurs parents, comme les actions éducatives familiales

Favoriser le goût de la lecture et de l'écriture dès l'enfance et tout au long de la vie

Priorité n°4 : Numérique



5 objectifs

Sensibiliser les acteurs de l'inclusion numérique

Intégrer le numérique et l'illectronisme dans les sensibilisations à l'illettrisme

Favoriser le développement des compétences numériques de base

Articuler les cartographies des lieux de médiation numérique et les lieux de formation du site parlera.fr

Distinguer les lieux de médiation numérique selon le service qu'ils proposent

Contexte concourant à la mise en œuvre du plan

■ Accord-cadre régional Préfecture – ANLCI – Pôle Emploi

Cet accord signé en septembre 2019, entre la Préfecture de région, la direction régionale de Pôle Emploi et l'ANLCI a permis de mettre en œuvre un partenariat important sur le territoire, pour que les demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme soient mieux repérés, orientés et pris en compte.

■ PIC / Pacte régional

Le plan d'investissement dans les compétences et sa déclinaison en pacte régional en Auvergne-Rhône-Alpes, permettent :

- Sur l'axe 2 la mise en place de formation
- Sur l'axe 3 la possibilité de lancer des projets spécifiques sur les questions d'illettrisme

Zooms sur des actions de prévention

Actions

- Le Plan français et les formations « Fluence »
- Module de formation inscrit dans les maquettes des Masters MEEF des universités de l'académie de Lyon

Territoire

Académie de Lyon

Présentation par :

Vincent TULEU, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional, référent académique Illettrisme

Les contributions de l'académie de Lyon au Plan régional illettrisme

Dix actions inscrites, sur les thématiques suivantes :

- Volet prévention : formation de tous les personnels académiques, développement de l'éducation au numérique, coopération avec l'établissement du service national sur les tests JDC
- Volet lutte contre l'illettrisme : travail mené par la DRAFPIC sur la formation continue, les plateformes d'insertion, etc.

Un **changement** notable pour toutes ces actions :

Pour le plan illettrisme précédent, les actions étaient ponctuelles et renouvelables tous les ans.

Dans ce nouveau plan régional, c'est une autre logique qui est mise en œuvre pour contribuer : il s'agit de proposer **des actions institutionnalisées, renouvelées d'office tous les ans**, ce qui constitue un changement important.

Deux actions à caractère nouveau pour l'académie

1) Le Plan français et les formations « Fluence »

- **Le Plan français :**

Déployé au niveau national depuis la rentrée 2020, le Plan français vise à former les enseignants et les conseillers pédagogiques du 1^{er} degré. Pour l'académie de Lyon, ce sont actuellement 2242 (sur 17 500) professeurs des écoles et 58 (sur 58) conseillers pédagogiques qui sont formés.

- **Les formations sur la fluence :**

Parallèlement au Plan français, des formations ont été conçues par les formateurs académiques et les groupes ressources en français pour les enseignants du 2nd degré, notamment les **enseignants des classes de 6^{ème}** qui font partie du cycle 3. Ces formations seront mises en œuvre au 1^{er} trimestre 2021, les ressources seront également disponibles en ligne et complétées par des interventions au plus près des établissements.

2) Module de formation inscrit dans les maquettes des Masters MEEF des universités de l'académie de Lyon

Ce module de 15 heures (soit 5 demi-journées) abordera : la psychologie de l'adolescent, les conduites à risque, les élèves à besoins particuliers (les « dys- » et les allophones), l'inclusion scolaire : décrochage scolaire et prévention de l'illettrisme.

Il doit être opérationnel à la rentrée 2021. Il reste pour l'instant théorique et il faut lui apporter du contenu.

Il constitue un pas en avant car il est le signe d'une **prise de conscience**, qui permettra **pour la 1^{ère} fois d'aborder ces questions auprès d'étudiants** qui se destinent pour beaucoup au professorat.

Action

Formations « Fluence » pour les enseignants

Territoire

Académie de Grenoble

Présentation par :

Elsa DEBRAS, Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique régionale de Lettres

Formations « Fluence » pour les enseignants : Une action « opportuniste »

La lecture fluente (ou fluide) est « une lecture précise, assez rapide, réalisée sans effort et avec une prosodie adaptée qui permet de centrer son attention sur la compréhension ». *D'après Wolf, M. et Katzir-Cohen, T., Reading fluency and its intervention, Scientific studies of reading (Special issue on fluency), 2001.*

Travailler la fluence favorise la compréhension : une condition nécessaire.

Contexte

Ajout de l'évaluation de la Fluence de Lecture dans les évaluations nationales de 6^e

Modalités de la formation

Support logistique FTLV
Inscription par les principaux
Visios (4x1h)

Public

Enseignants (français, doc, autres)
Coordonnateurs en éducation prioritaire
Principaux
130 connectés (247 collèges)

Déroulé : « clé en main »

Définition
Protocole
4 exemples en établissement

Prolongements

« Hot line »
Ressources en ligne
Formations établissement

À consulter pour aller plus loin :

<https://lettres-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/la-fluence-de-lecture-compte-rendu-de-formation-et-exemples-de-dispositifs-dentrainement>

Action

Le Plan français dans l'académie

Territoire

Académie de Clermont-Ferrand

Présentation par :

Mme Dominique Jouannet-Brunold, IEN lettres-Histoire, Chargée de mission sur la prévention de l'illettrisme, Chargée de mission sur le décrochage scolaire

Le Plan français dans l'académie



L'objectif du Plan français est de « transformer la professionnalité des enseignants » en organisant des constellations (ou groupes de travail territoriaux) composées d'enseignants du 1^{er} degré, autour de problématiques, dont la lecture fait partie.

Cette approche rejoint un des axes d'action pour la prévention de l'illettrisme dans l'académie : la formation des enseignants pour modifier les pratiques de classe et, notamment, travailler à un réel enseignement de la compréhension.

Constat

Les différentes études sur la performance scolaire montrent qu'en France, 30 à 35% des élèves (de la 6^{ème} au lycée professionnel) ne comprennent pas le sens global de ce qu'ils lisent. Ce qui est en jeu n'est pas seulement la fragilité lexicale mais l'absence de stratégies efficaces pour comprendre, aboutissant ainsi à un sens erroné de la lecture.

Modalités du Plan français dans l'académie

- Des temps en visioconférence pour échanger sur la lecture dans toutes ses dimensions, en s'appuyant sur des apports scientifiques. (cf. consensus Cnesco sur la lecture : <http://www.cnesco.fr/fr/lecture/>). Cela représente à ce jour 18 rencontres, avec une vingtaine d'enseignants à chaque fois.
- Du travail en constellation, soit 9 groupes qui travaillent sur la lecture/compréhension et les pratiques qui la favorisent dans l'académie.

Objectif

Enrichir les compétences didactiques des enseignants, en se focalisant sur :

- la **posture énonciative** - les écrits sont inscrits dans des univers disciplinaires qui mobilisent la langue de manière différente et donnent lieu à des pratiques langagières différentes (on ne lit pas un récit historique comme on lit un récit littéraire, par exemple) d'où **l'acquisition et l'enseignement de compétences de lecture spécifiques (Cf. Axe qui renvoie à la compréhension des consignes avec l'utilisation des mêmes verbes mais au sens différent selon les disciplines).**
- L'acte de lecture qui n'est pas seulement, par exemple, répondre à un questionnaire.

Action

Sensibilisation des élèves délégués des établissements de l'enseignement agricole

Territoire

Les trois académies de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation par :

- Sonia ROUGIER, Chef de Pôle Politiques éducatives et dynamiques pédagogiques, Service régional de la Formation et du Développement (SRFD)
- Carole SPERAT, Vie scolaire, santé des apprenants, Pôle Politiques éducatives et dynamiques pédagogiques, Service régional de la Formation et du Développement (SRFD)

L'enseignement agricole et la DRAAF dans le Plan régional

L'enseignement agricole dans la région

- 118 établissements (28 publics et 90 privés CNEAP, UNREP, MFR)
- 24 000 élèves et étudiants de la 4^e au post-bac, 5 000 apprentis et des stagiaires de la formation professionnelle continue longue ou courte.
- Des établissements en zone urbaine, périurbaine ou rurale

Engagements de la DRAAF

- Sensibiliser personnels, apprenants et partenaires locaux des établissements
- Soutenir les actions en faveur de la lecture et de l'acquisition des compétences du socle
- Participer au repérage et à l'orientation vers les structures d'aide

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes



La genèse de l'action au printemps 2020

Contexte sanitaire de mars 2020, premier confinement et constats...

- Etablissements scolaires fermés et continuité pédagogique en distanciel
 - Modification profonde du quotidien pédagogique et éducatif (tout par mail, ENT, visioconférences)
 - Difficultés :
 - de certaines familles face aux consignes reçues par écrit par voie numérique
 - des jeunes privés de reformulation des consignes et des cours
 - des jeunes et des familles en grandes difficultés pour manipuler les outils numériques pour se connecter, scanner, numériser, installer des plug-in... Une difficulté de plus !
- **Toutes les conditions réunies pour sensibiliser à l'illettrisme et l'illectronisme dans un contexte où chacun en comprend davantage la dimension et les conséquences au quotidien**

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes



L'action en novembre 2020

Sensibilisation des délégués élèves et étudiants

- Instance visée : le Comité régional des délégués élèves et étudiants de l'Enseignement agricole public (CRDEEEAP)
 - 56 jeunes membres (2 de chaque lycée agricole public)
 - Objectif : faire connaître le thème et impliquer les jeunes citoyens aujourd'hui et demain
- 3 séances de 2 h les 25, 26 et 27/11/2020 en petits groupes pour favoriser l'échange, soit une séance par académie pour couvrir l'ensemble de la région.
 - Intervention Anne MESSEGUE et représentants CRI
 - **20 jeunes sensibilisés issus de 10 établissements (avec CPE ou direction)**
- Echanges avec les jeunes
 - Sujet qu'ils ne connaissaient pas et qui **les intéresse**
 - Encore quelques confusions mais une **prise de conscience** sur les personnes touchées autour de soi **au quotidien, au lycée, dans la rue, dans son entourage**

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes



Des suites qui encouragent à continuer...

Les retours des établissements 2 mois après

- **Résultats de cette première sensibilisation des jeunes**

- Tous partants pour en parler dans leur établissement et autour d'eux
- Les délégués d'un lycée de l'Ain demandent une intervention de l'ANLCl lors de la journée citoyenneté de l'établissement
- Les délégués d'un lycée du Cantal vont prochainement présenter le sujet au Conseil des délégués élèves de leur établissement pour monter un projet

→ Premier objectif atteint... La graine a germé !

- **Une prochaine intervention auprès des directeurs d'EPLEFPA**

(quand la crise sanitaire permettra de reprendre quelques sujets de fond...)

- ✓ Objectif : comment une situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme peut tromper sur l'engagement d'une famille auprès de son enfant dans le cadre scolaire ?
Comment repérer ? Comment réagir ?

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes



Action

Opération « Des livres à soi »

Territoire

Département de la Savoie (73), communauté d'agglomérations Arlysère (Albertville et Ugine)

Présentation par :

- Noëlle DROGNAT-LANDRE, Conseillère pour le livre et la lecture, les archives, la langue française et les langues de France, pour les départements 01, 69, métropole de Lyon, DRAC
- Anne-Marie BOYER, Conseillère pour le livre et la lecture, les archives, la langue française et les langues de France, pour les départements 26, 38, 73, 74, DRAC
- Malorie BLANCHIN – coordinatrice du réseau lutte contre l'illettrisme des Médiathèques d'Albertville et Ugine, Arlysère

Le contexte de l'action « Des livres à soi »

À l'origine

- Dispositif créé par l'association Salon du livre et de la jeunesse (SLPJ)
- Protocole d'actions cadrées qui sont reproductibles sur les territoires

Le public visé

- Les familles les plus éloignées du livre, ne fréquentant ni bibliothèque, ni librairie, ni salon.
- Les parents qui ont un rapport au livre et à la lecture difficile

Les objectifs de l'action

- Recourir au livre jeunesse pour donner envie aux familles d'accéder au livre
- Démystifier et dédramatiser le rapport au livre et à la lecture avec des enfants

Les grands principes

- Amener les parents à manipuler des livres jeunesse, parfois sans texte, ou avec des formats originaux pour aboutir à un moment de partage parents-enfants
- Favoriser la constitution d'une bibliothèque familiale, grâce à des chèques-lire remis aux familles

Les acteurs mobilisés

- Acteurs du champ social et de la petite enfance
- Acteurs de la lecture publique

Le territoire de l'expérimentation

- La 1^{ère} expérimentation a lieu en Savoie, dans la communauté d'agglomérations Arlysère (Albertville et Ugine), territoire disposant d'un contrat territoire lecture, avec une dimension Lutte contre l'illettrisme, ce qui facilite la mise en œuvre.

A consulter pour en savoir plus <https://slpjplus.fr/livres-a-soi/>

Ateliers « des livres à soi » à Ugine et Albertville

En amont	<ul style="list-style-type: none">• Formation de 2 jours de 15 personnes, bénévoles ou salariées en janvier 2021• Repérage des familles par l'ensemble des acteurs
Les acteurs mobilisés pour le repérage	<ul style="list-style-type: none">• Education nationale (Directeurs d'école), Centres socio-culturels, Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), association de quartier (Ma chance moi aussi), Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), établissement d'accueil et hébergement maternel (Hôtel maternel le Rosalbert), les médiathèques
Le public touché	<ul style="list-style-type: none">• 30 familles sur Albertville, 10 familles sur Ugine• A ce jour ce sont essentiellement des mères qui participent aux ateliers
Les intervenants	<ul style="list-style-type: none">• Bibliothécaires, animatrices des centres sociaux, de la petite enfance, éducatrice de jeunes enfants, des structures de quartiers et de bénévoles du Réseau de lutte contre l'illettrisme qui ont suivi les deux journées de formation du SLPJ
Les actions à ce jour	<ul style="list-style-type: none">• 4 ateliers à Albertville et 2 à Ugine ont eu lieu, malgré la situation sanitaire (confinement, impossibilité d'accueil...) qui freine l'action• Retour positif des mères et des intervenants (« Beaux moments d'échange et de partage »)
Les actions à venir	<ul style="list-style-type: none">• Des sorties famille en librairie, à la médiathèque, à un salon du livre, sous réserve à cause de la situation sanitaire• Poursuite des ateliers

A consulter pour en savoir plus

<http://www.mediathèques.arlysere.fr/opacwebaloes/index.aspx?IdPage=324>

Zooms sur des actions de lutte contre l'illettrisme

Action

Plan d'investissement dans les compétences / Pacte régional

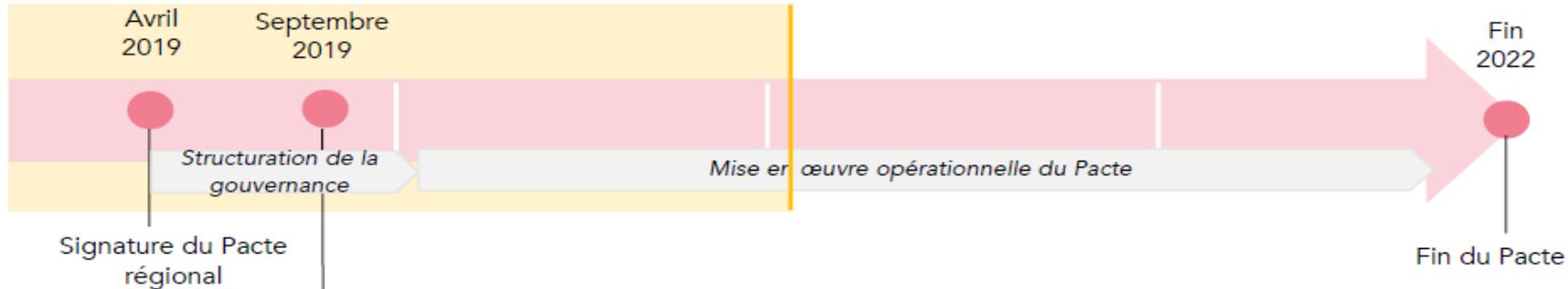
Territoire

Territoire régional Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation par :

Patricia DI STEFANO, Chargée de mission « formation professionnelle tout au long de la vie », Mission appui et coordination

Le cadre général d'intervention du pacte régional d'investissement dans les compétences



Pacte ARA = 652 Millions sur 4 ans

2 objectifs majeurs :

- Financer 109 090 parcours supplémentaires de formation
- Accélérer la transformation du système de formation professionnelle

3 AXES

1. Priorité donnée à des parcours intégrés de formations qualifiantes et certifiantes, qui répondent en continu aux besoins en compétences des entreprises ;
2. Pour les publics les plus vulnérables, accès sans prérequis à des parcours d'acquisition ou de consolidation des compétences clefs, dans une approche « sans couture » ;
3. Soutien à des démarches innovantes au service des parcours : diagnostic en continu des besoins en compétences, transformation des contenus et des ingénieries pédagogiques, nouvelles approches de repérage et remobilisation, prise en compte des comportements et attentes des publics vulnérables...

Etat d'avancement des axes 1 et 2 du pacte

-  Focus sur la transformation des formations Axe 1, qui s'ouvrent à des publics plus fragilisés par l'amélioration du suivi individuel et des modalités pédagogiques
- Plus de 11% des montants axe 1 correspondent à de la remise à niveau → Les OF ont bien pris en considération la possibilité d'avoir recours à des modules spécifiques (coaching, etc.) au sein de leurs formations axe 1, ce qui leur permet d'accueillir des publics plus éloignés de l'emploi que d'habitude

Axe 2

MARCHÉ « ESSENTIELS »
(intégrant illettrisme / illettrisme)

Savoirs fondamentaux (compétences clé et numériques) et compétences sociales et cognitives

- 31/01/2020 : remise des offres
- 20/07/2020 : notification
- Septembre 2020 : 1ères entrées en formation
- Fin décembre 2020 : 72 sessions ouvertes

Au total 10 460 formations ont été délivrées en 2020 dans le cadre de l'axe 2 (18 695 axe 1).
Environ 15 sessions AFC illettrisme ont débuté depuis le lancement du marché et 35 autres sont programmées ; 12 stagiaires en moyenne par session.

Perspectives pour l'axe 3

L'axe 3 vise à financer des **démarches innovantes** qui peuvent faire évoluer l'appareil de **formation** ou les approches des acteurs en termes d'**accompagnement** du public vers la formation.

Certains de ces projets peuvent concerner les publics qui sont en situation d'illettrisme.

Un appel à projets sur les actions innovantes est ouvert depuis décembre 2019 et jusqu'en 2022.

Cet AAP est à considérer comme un **soutien possible pour des porteurs de projet** qui souhaitent proposer des actions innovantes permettant de consolider les fondamentaux pour les personnes ayant des problématiques d'illettrisme.

A ce jour, seuls quelques projets sont en lien avec le public en situation d'illettrisme. Il est encore possible d'en déposer en cliquant ci-dessous :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/monchoixpro>

Action

Expérimentation Cared option CléA

Territoire

Départements de la Haute-Savoie, de l'Isère, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire

Présentation par :

- Hubert MARIN, chargé de mission Accompagnement vers l'emploi, Direction de la formation et de l'orientation (DFOR) – Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Patricia BERTRAND, coordinatrice – CRIA74 (Maison de l'emploi)
- Isabelle KRAFT, déléguée territoriale IREPS Auvergne Rhône Alpes, délégation centre ressources illettrisme de l'Isère
- Danielle ASPERT, directrice du CRI Auvergne

Contexte de l'expérimentation

Cadre juridique :

La loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie participative précise que « (...) **la région contribue à la lutte contre l'illettrisme sur le territoire régional, en organisant des actions de prévention et d'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences** défini par décret (...) » (loi n° 2014-288 - L612-2-II).

Contexte d'intervention de la Région :

Améliorer la qualification et l'insertion des personnes fragilisées dans leur parcours professionnel.

3 axes de travail en partenariat sur la thématique « prévention et lutte contre l'illettrisme » :

1. Participation au Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2019-2022

La Région a été associée aux différentes étapes du PRPLCI et est impliquée dans différentes actions.

2. Soutien aux Centres de Ressources Illettrisme AURA

Subvention socle annuelle aux 8 CRI (500 K€ / an) pour porter 3 missions structurantes :

- Information, documentation, veille (illectronisme...)
- Professionnalisation, sensibilisation, qualification des acteurs (réseaux prescripteurs, CFA, organismes de formation, élargissement aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique SIAE...)
- Expertise, conseil, appui technique en direction des partenaires

Cadrage de l'expérimentation

3. FOCUS ACTION INNOVANTE : financement d'expérimentations CARED option CléA

La Région souhaite répondre aux besoins des entreprises n'arrivant pas à recruter pour des postes à faible niveau de qualification (BTP, aide à la personne, industrie, restauration, nettoyage industriel...) Le contrat d'aide et de retour à l'emploi durable (CARED) est une solution souple et réactive aux besoins de recrutement :

- ▶ La Région prend en charge la formation des personnes en recherche d'emploi.
- ▶ Les employeurs s'engagent à recruter ces personnes à l'issue de leur formation.

Le CARED option CléA* permet à l'employeur de recruter une personne en situation d'illettrisme. La formation est destinée à donner au stagiaire un 1er niveau de certification lui permettant de monter en compétence et d'accéder à un emploi.

**CléA est une certification interprofessionnelle mise en place et délivrée par les partenaires sociaux (Certif'Pro), reconnue au niveau national, quelle que soit la branche professionnelle.*

Public : personnes sans emploi, salariés fragilisés

Secteurs concernés : intérim, structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)...

CARED spécifique où l'on expérimente (« laboratoire »). Ingénierie spécifique des CRI.

Déploiement progressif sur le territoire régional :

2018/2019 - Lancement d'expérimentations sur 3 territoires : Isère (38), Haute-Savoie (74), Puy-de-Dôme (63).

2020 - Poursuite sur 5 territoires : Ain (01), Loire (42), Rhône (69), Drôme (26), Ardèche (07).

2021- Capitalisation des expériences / construction d'une boîte à outils régionale.

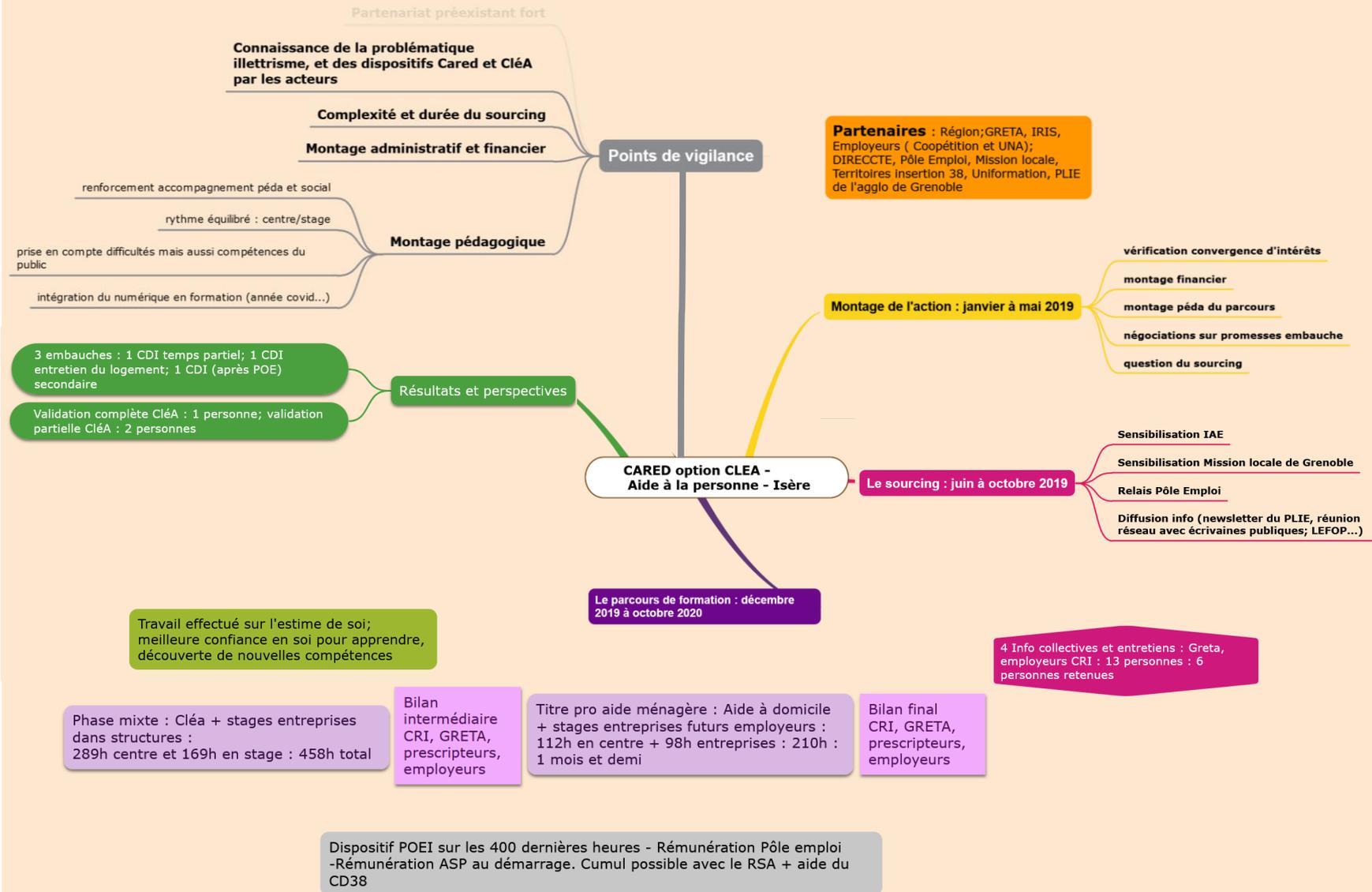
CARED option CléA dans le 74

1^{er} projet expérimental en ARA



- **Projet initié par un organisme de formation 74 en lien avec** la Référente Emploi/Formation/Orientation du CR ARA
- **Problématique** : Des DE dans l'industrie par la voie de l'intérim – **Randstad** , lors de recrutement, échouent aux tests de prérequis en raison du faible niveau de compétences. **L'idée du projet** « réintégrer » ces DE dans un processus de recrutement
- **Durée et lieu de l'action** : 240h (7 semaines) dont 135h cléA et 105h technique industrie. Lieu : Annecy – Du 19 nov 2018 au 23 janvier 2019
- **Poste en entreprise** : Agent de production
- **Public** : DE peu ou pas qualifiés - situation d'illettrisme – groupe de 8 à 10 personnes
- **Partenariat** : GEIQ Alpège, IFRA et GRETA, Campus des métiers, Randstad, Adefim, FAF TT, Pôle Emploi , Mission Locale.
- **Résultat** : 6 DE, 1 abandon, 4/5 ont validé CléA et en emploi.

CARED option CléA en Isère





Projet CARED CléA - 63

Une démarche expérimentale à Ambert, au sud-est du Puy-de-Dôme :
 Binôme Région / CRI,

avec un partenariat très mobilisé sur le territoire, depuis mars, malgré le
 contexte.

Secteurs visés : de la grande distribution au multisectoriel

Mobilisation sur les savoirs de base en amont de la démarche de formation
 des futurs participants, prévue en septembre prochain.



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes




pôle emploi

Projet CARED CléA - 43

Une démarche expérimentale démarre en Haute-Loire, depuis janvier 2021.
Binôme Région / CRI : les premiers échanges avec Pôle emploi ont permis d'orienter l'action sur le territoire du Puy
Une prochaine rencontre, en mars, devrait réunir et mobiliser le partenariat nécessaire à la mise en œuvre effective du projet.

Pilotes : Direccte Auvergne-Rhône-Alpes et Réseau des chantiers école et SIAE

Action

Expérimentation : Sensibilisation / Professionnalisation de permanents de structures de l'Insertion par l'Activité Economique

Territoire

Départements de l'Ardèche, de la Drôme et du Puy-de-Dôme

Présentation par :

- Laure DUPONT-GAILLARD, Chargée de mission – CRI 07-26 – La Plateforme Emploi
- Candice COINTE, animatrice réseau IAE/ESS 26-07 - Réseau Emploi Solidaire
- Sandra SEGUIN-NANTAS, Directrice d'AFI – Association Formation Ingénierie et Coordinatrice des Centres Ressources Illettrisme ECRIT01, ECRIT42, ECRIT69

Expérimentation : illettrisme de quoi parlons nous? Comment prendre en compte les besoins des salariés en insertion

Origine du projet : l'articulation entre une demande du réseau régional chantier école pour accompagner la montée en compétences de professionnels de l'IAE afin de mieux prendre en compte les besoins des salariés en insertion dans le cadre de la plateforme d'actions inter-réseaux IAE/AURA et le PRPLCI



Efficacité économique,
finalité sociale

Expérimentation en Drôme - Ardèche



- **Qui réalise l'action :** , en binôme avec Aurore Barrot et en collaboration avec Le CRI 07/26
- **Qui finance l'action :** la coordination régionale inter-réseaux est financée par la , la formation des professionnels par et/ou les structures
- **Combien de personnes concernées :**
 - ½ journée de sensibilisation au projet : 16 professionnels de 9 SIAE
 - Formation phase 1 initiation : 12 professionnels de 6 SIAE
 - Formation phase 2 approfondissement : 6 professionnels de 3 SIAE
- **Quels résultats :** un livret d'accueil illustré, une fiche d'évaluation des compétences professionnelles illustrée, un jeu de cartes, tableau d'aide à l'auto évaluation des compétences

Expérimentation dans le Puy-de-Dôme



- **Qui réalise l'action**  , en binôme avec Aurore Barrot et en collaboration avec Le CRI Auvergne
- **Qui finance l'action** : la coordination régionale inter-réseaux est financée par la  , la formation des professionnels par  et/ou les structures
- **Combien de personnes concernées** :

 - ½ journée de sensibilisation au projet : 14 professionnels de 11 SIAE
 - Formation phase 1 initiation : 11 professionnels de 6 SIAE
 - Formation phase 2 approfondissement : 6 professionnels de 3 SIAE
- **Quels résultats** : une grille de positionnement interne incluant les compétences de base, un livret d'exercices basés sur la pratique, un test de positionnement et une grille de lecture en adéquation avec les 4 degrés de l'ANLCI, un déroulé des séances d'évaluation compétences de base d'un CQP salarié polyvalent

Pour les deux expérimentations en Drôme – Ardèche et Puy-de-Dôme

Détails des 2 phases de l'action de formation

Objectifs de la formation phase 1

- Clarifier les notions d'illettrisme, de Français Langue Etrangère FLE, d'Analphabétisme
- Appréhender la notion de compétences de base et les différents degrés de maîtrise
- Découvrir les outils et dispositifs existants
- Repérer les situations d'illettrisme
- Identifier les leviers et les freins dans l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme : comment en parler
- Accompagner la personne à verbaliser ses besoins (outils pour la verbalisation)
- Expliciter les besoins en termes de compétences professionnelles transversales

Objectifs de l'accompagnement intra structures phase 2

- Approfondir ses connaissances et ses compétences d'accompagnement des publics en situation d'illettrisme
- Faire le point collectivement sur l'avancement du travail dans chaque structure accompagnée
- Mutualiser les démarches, les méthodes, les outils
- Faciliter une dynamique d'équipe autour de la démarche de repérage et d'accompagnement des salariés en situation d'illettrisme
- Identifier collectivement les moments et les outils déjà existants dans la structure pouvant être exploités en vue de repérer des situations d'illettrisme
- Adapter ou créer les outils nécessaires
- Formaliser une démarche propre à la structure

Expérimentation en Drôme - Ardèche

Productions réalisées en phase 2



Livret d'accueil illustré



Fiche d'évaluation des compétences professionnelles, illustrée

Compétences	Observations	Plus	En	Moins
PREPARATION POUR LES REPAS DE PORTAGE Etaler les produits alimentaires pour le sale en brique				
Salir les repas				
Salir soigner les brique				
Traiter le stock des brique				
Prendre la commande Prendre le panier et le mettre sur le camion				

Tableau d'aide à l'auto évaluation accompagné d'images et de mots/phrases simples et courts

NOM PRENOM :

CHANTIER :

DATE :

Jeu de cartes

Face recto : Image/icône et mot clé



Face verso : expressions, phrases, synonymes du mot clé

	CE QUE J'AI FAIT ?	CE QU'IL ME RESTE A FAIRE ?
ACCOMPAGNEMENT 		
CHANTIER 		

Action

Sensibilisation de conseillers Pôle Emploi

Territoire

Territoire régional Auvergne-Rhône-Alpes, exemple du Rhône

Présentation par :

- Dominique GENTY, Conseillère Technique AFI/ECRIT69

Contexte : Accord-cadre régional Préfecture-ANLCI-Pôle emploi



Pour mieux prendre en compte les personnes en situation d'illettrisme

- Sensibiliser et former les conseillers Pôle emploi à **mieux repérer** les difficultés des personnes en situation d'illettrisme **pour mieux les orienter**
- Tester de nouvelles solutions
- Coopérer dans l'élaboration des cahiers des charges des formations
- Articuler les actions menées avec le Pacte régional et le Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2019-2022

Sensibilisation des conseillers Pôle emploi dans le Rhône



Finalité

Accroître les prescriptions pour les publics en situation d'illettrisme

En lien avec la mise en place des Actions de Formations Conventionnées par Pôle Emploi dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) :
Impulsion - Compétences Transverses illettrisme

Modalités

Ingénierie commune par les Centres Ressources Illettrisme de la Région

Animation par le CRI du territoire concerné



Dans le Rhône :

Réalisé : 5 dates – visio de 2h – 43 participants sur 9 agences

Prévu : 4 nouvelles dates – 1 rencontre spécifique pour les psychologues du travail – un groupe de travail approfondissement

OBJECTIFS

1. Définir les différentes situation d'illettrisme
2. Repérer les indices convergents qui peuvent indiquer une situation d'illettrisme
3. Savoir en parler avec les personnes et les mobiliser vers une formation
4. Identifier la prescription la plus adaptée pour les personnes dans l'offre de formation de Pôle emploi

Action

CléA en détention, une initiative de Pôle emploi ARA, pour que l'illettrisme recule...

Territoire

Département du Rhône – Maison d'arrêt de Corbas

Présentation par :

- Claire BONICI, chargée de relations partenariales
- Ursula SANZE, conseillère justice Pôle Emploi

CléA en détention, une initiative de Pôle emploi ARA, pour que l'illettrisme recule...



Quelques éléments de contexte

- **Pôle emploi en détention** : des conseillers présents dans les établissements pénitentiaires d'ARA pour un déploiement intégral de l'offre de service Pôle emploi
- **Un accord Pôle emploi/ANLCI** construit autour de 2 axes simultanés, pour une meilleure autonomisation des publics =>
 - des conseillers sensibilisés et mieux outillés
 - et une offre adaptée au public en situation d'illettrisme /illettrisme
- **CléA** : un révélateur de compétences et un tremplin

CléA en détention, une initiative de Pôle emploi ARA, pour que l'illettrisme recule...



Une illustration : CléA à la Maison d'Arrêt de Corbas

- **Une histoire à épisodes : 10 sessions depuis 2018, 98 personnes ont passé la certification CléA**
- **Le processus et les acteurs :**
 - Acteurs : Pôle emploi, Education Nationale, IFRA
 - Objectif : favoriser l'accès à CléA pour les personnes en situation d'illettrisme pour valoriser les compétences et les connaissances personnelles et professionnelles
 - Processus : Présentation de la certification, puis évaluation par une mise en situation de travail
- **Des parcours prometteurs :**
 - Philippe : âgé de 53 ans, pendant 20 ans à son compte, a obtenu partiellement sa validation CléA. Il n'a pas souhaité faire de remise à niveau mais s'est rendu compte qu'il pouvait aller vers l'informatique.
 - Stéphanie : âgée de 37 ans, avec une scolarité interrompue en CM2, a réalisé une remise à niveau en détention. Elle a réussi partiellement CléA. Elle a ensuite suivie une remise à niveau à l'extérieur et a validé un titre professionnel. Elle est aujourd'hui en CDI.
- **Aujourd'hui : les modalités de la certification CléA attirent de nombreux détenus et notamment des personnes souvent réticentes à toutes formes de formation. CléA est perçu comme l'équivalent d'un bilan professionnel : ses modalités permettent de valoriser les compétences acquises dans des expériences antérieures professionnelles ou personnelles et de redonner confiance pour un nouveau départ (reprise d'emploi, formation, prestations).**

Pour aller plus loin une vidéo sur cette action : <https://vimeo.com/510267687>

Action

Coopérative des solutions

Territoire

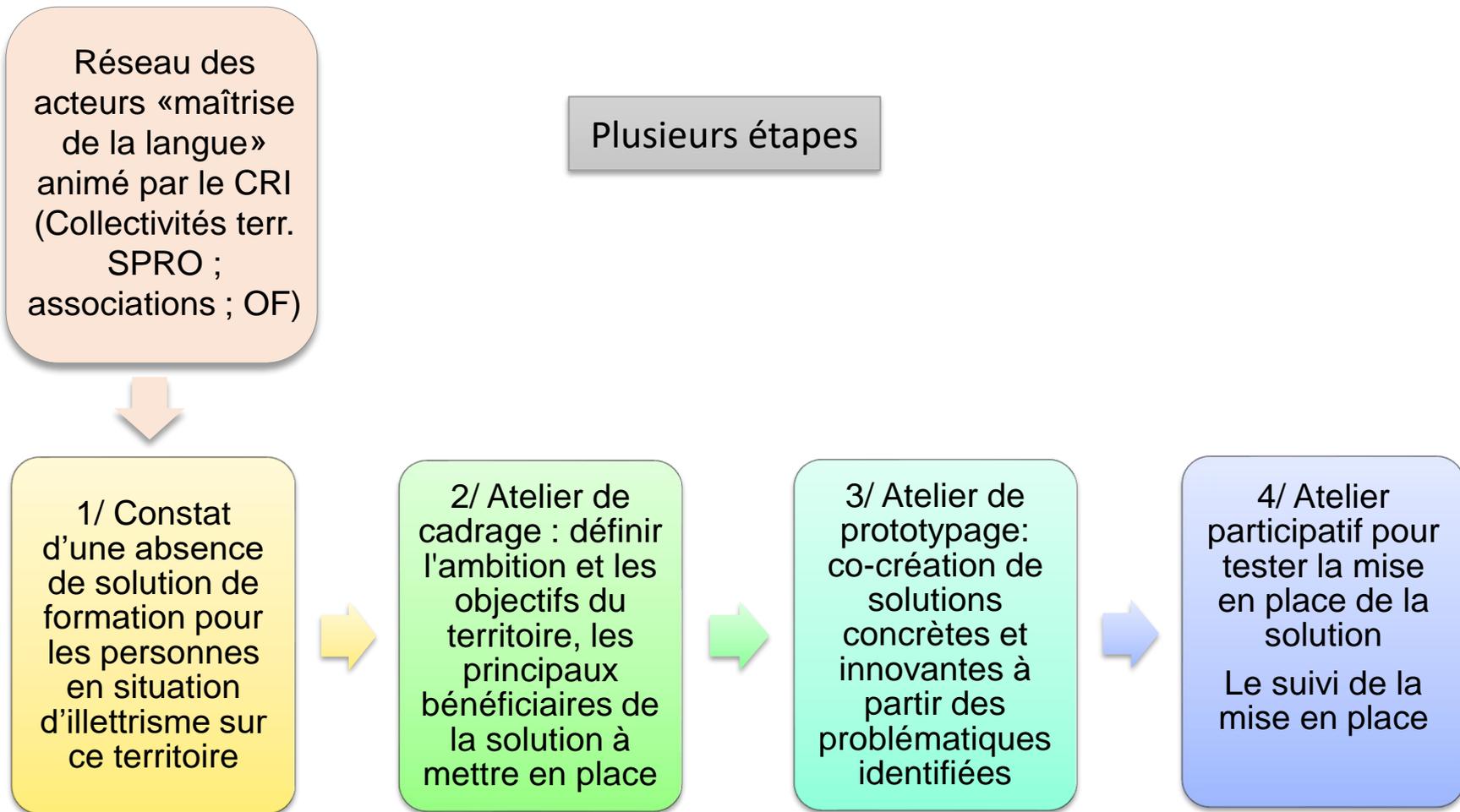
Département de l'Ain

Présentation par :

Nathalie BERTRAND, Conseillère Technique AFI/ECRIT01



La coopérative des solutions (Bugey Sud) Construire ensemble (acteurs du territoire, publics en situation d'illettrisme) des solutions pour faciliter l'accès aux compétences de base sur le territoire de Belley





La coopérative des solutions (Bugey Sud) Construire ensemble (acteurs du territoire, publics en situation d'illettrisme) des solutions pour faciliter l'accès aux compétences de bases sur le territoire de Belley



- Sur Belley ... le public cible : bénéficiaires du RSA 35/45 ans, en difficulté avec les compétences de base.
- « Comment adapter les solutions existantes aux besoins des personnes en difficulté avec les compétences de base et le numérique ? »
- **Solution** : décroisonner les pratiques et proposer des ateliers numériques pour orienter les personnes en difficulté (entretien diagnostic puis mobilisation vers une formation adaptée).

Pour aller plus loin sur ce qu'est la coopérative des solutions :

[La Coopérative des solutions / Projet en cours / Fonds Social Européen / Accueil - Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme \(anlci.gouv.fr\)](https://anlci.gouv.fr/)

Action

- Sensibilisation des bibliothèques départementales
- Présentation d'un atelier d'écriture à la médiathèque de Thiers (Livradois-Forez)

Territoire

Territoire régional Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation par :

- Anne MESSEGUE, chargée de mission régionale Prévention et Lutte contre l'illettrisme - Correspondante régionale de l'ANLCI
- Danielle ASPERT, Directrice du CRI Auvergne

Sensibilisation des bibliothèques départementales en janvier 2020

Dans le cadre d'un regroupement de l'ensemble des bibliothèques départementales organisé par la DRAC, une sensibilisation a été réalisée.

Elle a porté sur :

- L'illettrisme, ce que c'est, ce que ce n'est pas
- L'illectronisme
- Le plan régional illettrisme et les opportunités qu'il représente

Cette sensibilisation des bibliothèques départementales a également comporté un exemple d'action avec un témoignage du Centre ressources illettrisme Auvergne sur une action de lutte contre l'illettrisme en bibliothèque/médiathèque (voir page suivante).

Atelier d'écriture à la médiathèque de Thiers (Livradois-Forez – Département du Puy-de-Dôme)



Démarche engagée dans le cadre de l'appel à projet
« Action culturelle et langue française »
du Ministère de la culture

Objectifs :

- Sensibiliser les personnels des médiathèques aux situations d'illettrisme,
- Favoriser la rencontre des publics non lecteurs avec la bibliothèque,
- Fortifier les partenariats entre bibliothécaires et acteurs de la formation

Eléments de contexte :

Rencontre entre médiathécaires et formateurs : découverte de la complémentarité des deux métiers, pour accompagner les personnes en situation d'illettrisme. La médiathèque de Thiers est devenue un lieu d'accueil de la formation. Il y a eu également un atelier d'écriture et l'intervention d'une artiste.

Cette action a donné lieu à une formalisation par le CRI Auvergne, afin de favoriser son essaimage, voir vidéo ci-dessous.

[accéder à la vidéo](#)



[accéder au flyer](#)



[interventions en médiathèques](#)



Perspectives

Perspectives – Politiques publiques

■ Plan de relance

Le plan de relance présente des opportunités pour :

- Le public jeune, avec notamment le financement de formations supplémentaires au niveau régional.
- L'inclusion numérique, avec par exemple le recrutement de médiateurs numériques (<https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/>).

■ CPER 2021-2027

Le Contrat de Plan Etat-Région est en cours de finalisation. Il intégrera les problématiques de l'illettrisme et de l'illectronisme, de façon transversale avec d'autres sujets.

■ Accord régional Direccte – ANLCL – Transitions Pro

Accord en cours de réflexion, pour favoriser le déploiement du CléA pour des personnes en situation d'illettrisme.

Perspectives – Des outils à disposition

▪ Outils ANLCI

EVACOB permet de tester efficacement la maîtrise de l'écrit, la compréhension orale et les opérations mathématiques que l'on peut rencontrer dans la vie courante. L'exploitation des résultats permet de mettre en valeur les compétences déjà acquises et d'aboutir à un bilan individuel précis.- <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/EVACOB-plaquette-de-presentation>

EVAGILL est un outil d'évaluation pour la gestion des situations d'illettrisme en milieu professionnel, conçu sur la base de la recherche et travaux de Pascal Moulette (Coactis - Université Lyon 2) - <http://www.evagill.fr/>

▪ Autre outil

EVA permet de positionner les compétences transversales et cognitives et les savoirs de base des candidats au travers de jeux reproduisant des mises en situations professionnelles. <https://eva.beta.gouv.fr/>

Contacts

Pour toute question ou demande de renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Anne Mességué, Chargée de mission régionale Prévention et Lutte contre l'illettrisme – SGAR, Correspondante régionale de l'ANLCI :

anne.messegue@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr

Le centre ressources illettrisme de votre département, dont les coordonnées figurent sur le site des CRI de la région :

<https://parlera.fr/wp/>